



Jeudi 5 mars 2026

Validation du projet culturel de territoire 2026 - 2029 Les élus de la Communauté de Communes engagent le territoire dans une politique culturelle volontariste, aux côtés des acteurs culturels, des communes et habitants

Lors du conseil communautaire du 21 janvier 2026, les élus de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre ont approuvé à l'unanimité le projet culturel de territoire, élaboré depuis 2023 par la Communauté de Communes, « avec l'appui essentiel de celles et ceux qui font le dynamisme culturel du territoire, que ce soient les acteurs culturels, associatifs ou privés, les élus et habitants de la vallée », souligne Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes.

Conscients des enjeux liés à la culture et au patrimoine en matière de cohésion sociale, de qualité de vie ou de vitalité économique locale, **les élus de la Communauté de Communes ont souhaité engager la rédaction d'un projet culturel de territoire qui définit la feuille de route en la matière pour les trois années à venir.** « Ce projet culturel est au service des habitants et des communes ; il a été co-construit dans une logique d'ouverture et de coopération, qui prend en compte les identités plurielles du territoire ».

Le choix d'une démarche collective

A la genèse du projet se trouve une **remarquable dynamique territoriale**, « fruit d'un solide héritage culturel et d'un travail important des acteurs locaux », qui a fait émerger une ambition et une démarche collective portée par la Communauté de Communes, d'abord avec l'appui technique d'un bureau d'études (agence alpine des territoires), puis en interne à la suite du recrutement d'un agent en charge des questions culturelles.

Par le biais de rencontres, d'ateliers thématiques et de réunions de travail collectif, ainsi que d'un questionnaire grand-public - qui a permis de recueillir plus de 300 contributions - **un état des lieux (diagnostic) a été établi, puis des propositions ont émergé pour nourrir le projet culturel de territoire.** « Je tiens à remercier celles et ceux qui ont participé spontanément à la structuration du projet culturel - une démarche que nous souhaitons volontariste, ouverte et en lien avec les réalités locales ».

Concrètement, le document final comprend **dix-huit actions prioritaires**, « qui visent à rendre lisible l'offre culturelle proposée sur le territoire, à soutenir les dynamiques impulsées par les acteurs culturels locaux, à renforcer l'identité culturelle du territoire et à affirmer son positionnement à une échelle plus large, départementale voire régionale », résume le président de la Communauté de Communes.

Parmi ces actions (sans être exhaustif), il y a par exemple la création d'un **portail culturel numérique** regroupant des informations pratiques comme l'annuaire des associations culturelles locales ou encore le développement de projets facilitant l'accès à la culture, à l'image de la réflexion en vue de **créer un réseau de bibliothèques / médiathèques** à l'échelle de la vallée. Le développement de l'offre patrimoniale est aussi identifié comme un axe majeur de travail, comme le projet de création d'un **cheminement pédagogique sur le thème de l'ancienne ligne de chemin de fer**. Par ailleurs, la Communauté de Communes poursuivra sa **politique de soutien aux événements culturels d'intérêt communautaire**, « c'est à dire accessible à tous, contribuant à la vitalité et au rayonnement du territoire ».



Séminaire des acteurs culturels en mars 2023 à Mleussy



Atelier de travail à Taninges (siège de la Communauté de Communes)

... / ...



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

L' Ecomusée du Clos Parchet, désormais propriété de la Communauté de Communes

L'élaboration du projet culturel de territoire a notamment été marquée par la disparition de Simone Dechavassine, ancienne propriétaire et co-fondatrice de l'écomusée du Clos Parchet au début des années 90. Ayant eu connaissance de la dynamique culturelle portée par la Communauté de Communes, à laquelle elle a participé, **Simone Dechavassine a inscrit dans son testament l'intercommunalité comme légataire universelle de l'écomusée du Clos Parchet situé à Samoëns.**

Conscients de ce que représente l'écomusée du Clos Parchet pour le territoire, en tant que témoin du passé et lieu de transmission auprès des habitants et touristes de la vallée, les élus communautaires ont décidé d'accepter le legs et de faire de la Communauté de Communes la nouvelle propriétaire de ce monument historique. « *En adéquation avec notre politique culturelle, formalisée à travers le projet culturel de territoire, nous aurons à cœur de poursuivre l'œuvre de Simone et Pierre Dechavassine, et ainsi perpétuer l'esprit de ce lieu singulier et unique* », indique le président de la Communauté de Communes.



Ecomusée / Ferme du Clos Parchet à Samoëns

S'échelonnant jusqu'en 2029, « *notre projet culturel s'intègre pleinement dans notre projet de territoire, adopté en décembre dernier par le conseil communautaire : il met les habitants des Montagnes du Giffre au cœur des solidarités, du bien-vivre et du vivre ensemble à travers la culture et le partage d'émotions* ».

Le projet culturel de territoire s'articule autour de 18 actions regroupées en **4 axes** de travail structurants :

AXE 1 : Un développement du territoire par la culture

- 1.1 Structurer une politique culturelle intercommunale ambitieuse et rayonnante
- 1.2 Exprimer l'identité du territoire

AXE 2 : Un projet culturel pour faciliter la découverte et la pratique d'activités artistiques et culturelles

- 2.1 Soutenir la découverte artistique et culturelle et la création
- 2.2 Faciliter l'accès à la culture

AXE 3 : Un dynamisme culturel territorial à accompagner

- 3.1 Soutenir les acteurs culturels du territoire
- 3.2 Contribuer à l'organisation d'échanges communs et d'événements culturels dans la vallée
- 3.3 Participer au développement de la lecture et de la musique sur le territoire

AXE 4 : Des outils pour faire rayonner la culture

- 4.1 Développer l'information culturelle
- 4.2 Mettre à disposition des outils et ressources



PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Document complet

> Disponible en scannant le QR code ou rendez-vous sur montagnesdugiffre.fr



Restez en contact !



sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

